

Communiqué de presse

Trophées de l'entreprise 2017

Sécobois plébiscité par les lycéens et les étudiants

Sixième et dernier prix, le Trophée des lycéens et des étudiants a clôturé l'édition 2017 des Trophées de l'entreprise. Il a été décerné à l'entreprise Sécobois, vendredi 15 décembre, devant une centaine de jeunes et des représentants de Valence Romans Agglo et de la MEEF, partenaire privilégié de ce trophée.

C'est dans les locaux de l'INEED au cœur du parc d'activités Rovaltain – Valence TGV qu'a eu lieu la cérémonie de remise du prix. Entreprise située à Portes-lès-Valence, **Sécobois a été récompensée pour son projet Innwood** qui revisite le concept du Lodge et celui des structures d'habitats légers de loisir type mobil homes et bungalows.

Au total, **87 élèves issus de quatre établissements*** du territoire se sont mobilisés pour élire leur projet favori. Accompagnés de leurs enseignants, ils ont consciencieusement examiné les dossiers de candidatures des **14 entreprises nommées dans les quatre catégories**. Une grille d'évaluation leur a ensuite permis de **noter les différents projets** et de **défendre leur projet favori** lors d'un débat mené en classe. Au terme de leur réflexion, **trois projets ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'un vote en direct** (par QR code) lors de la cérémonie du 15 décembre. Finalement, **Sécobois a fait la différence parmi les trois entreprises nommées** :

- **LE POINT D** pour le développement d'une application de réalité augmentée en 3D permettant à un utilisateur de visualiser son futur meuble dans son intérieur et de personnaliser ses coloris et ses matières ;
- **SOCIAL DREAM, marchand de rêves**, qui met la réalité virtuelle au service des personnes âgées à mobilité réduite ;
- **SECOBOIS** pour son projet Innwood qui revisite le concept du Lodge et celui des structures d'habitats légers de loisir type mobil homes et bungalows.

Ce prix est l'occasion pour les jeunes jurés de **rencontrer** et de **dialoguer avec les chefs d'entreprises candidats** et donc de découvrir le monde de l'entreprise et de l'innovation. Cette année, le Trophée des lycéens a d'ailleurs changé de nom pour s'ouvrir aux étudiants devenant, par là même, le Trophée des lycéens et des étudiants.

Le Trophée des lycéens et des étudiants était organisé, cette année encore, **avec la collaboration de la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation**. La MEEF joue un rôle essentiel dans le rapprochement du secteur éducatif et du monde de l'entreprise. Pour cette édition, elle a permis de **mobiliser des établissements valentinois et des formations post-bac** qui ne connaissaient pas ou peu le concours. C'est également la MEEF qui a **pris en charge le déplacement des lycéens pour la cérémonie** de remise du trophée.

Cinq autres entreprises lauréates des Trophées 2017

Rappelons également que **42 entreprises du territoire ont participé à la 7^e édition des Trophées de l'entreprise** prouvant ainsi leur capacité d'innovation. Lors de la cérémonie de remise des prix du 24 octobre dernier à Chatuzange-le-Goubet, **cinq lauréats ont déjà été primés** :

- **LOGELIS** pour son projet d'industrialisation du Logipanel® mono-mur tout-en-un (*catégorie Innovation technologique*) ;
- **ASSOCIATION ECOLE CARTOUCHERIE ANIMATION SOLIDAIRE** avec son projet de création de l'École Cartoucherie Animation Solidaire (Écas) à Bourg-lès-Valence (*catégorie Innovation managériale et de l'emploi*) ;
- **INSOFT** pour sa chaussure Ector, première chaussure tricotée fabriquée en France à partir d'un fil issu du recyclage de bouteilles plastiques et recyclable en fin de vie (*catégorie Développement durable et/ou Made in France*) ;
- **IPM FRANCE** avec sa solution clé en mains pour bornes interactives (*catégorie Image et numérique*) ;
- **C'PRO** pour la promotion de projets solidaires, sportifs, citoyens et environnementaux. Ce trophée est décerné après le vote par sms du public lors de la cérémonie (*Trophée Coup de cœur du public*).

* Lycée du Valentin (Bourg-lès-Valence), Lycée du Dauphiné (Romans-sur-Isère), Lycée Montplaisir (Valence) et Ecole de gestion et de commerce (Valence).

— En bref

La 7^e édition des Trophées de l'entreprise, c'est :

- **42 entreprises** ont présenté un projet cette année
- **4 catégories pour ce concours** : innovation technologique, innovation managériale et emploi, développement durable, image et numérique
- **5 entreprises récompensées en octobre** : Logelis, Association Ecole Cartoucherie Animation Solidaire, Insoft, IMP France et C'Pro.

Pour le Trophée des lycéens et des étudiants :

- **87 élèves mobilisés**, soit **5 classes** issues de **4 établissements** du territoire.
- **3 entreprises nommées** : Le Point D, Social Dream et Secobois.
- **1 entreprise récompensée** : Sécobois

+ d'infos

Valence Romans Agglo

Département Développement économique et Attractivité

Nadège Gautier / 04 75 79 20 16 / nadege.gautier@valenceromansagglo.fr

www.tropheesentreprise.fr

Cérémonie de remise du Trophée des lycéens et des étudiants

Vendredi 15 décembre 2017

INEED – Rovaltain Valence TGV

Déroulé

Accueil :

- **Laurent Monnet**, Conseiller délégué de Valence Romans Agglo en charge du Développement économique de Rovaltain
- **Daniel Bignon**, Président de la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation

Présentation de la cérémonie :

- **Franck Daumas**, animateur de la cérémonie

Trophée des lycéens et des étudiants :

- Projection des films des 3 entreprises nommées
- Vote du public
- Annonce du lauréat et remise du Trophée par **Véronique Pugeat**, Conseillère déléguée de Valence Romans Agglo en charge de l'enseignement supérieur et **Frédéric Fayard** (Concept K), lauréat 2016

Conclusion :

- **Laurent Monnet** clôture les 7^e Trophées de l'entreprise

Collation

Personnes présentes

Les élus et institutionnels :

- **Laurent Monnet**, Conseiller délégué de Valence Romans Agglo ;
- **Véronique Pugeat**, Conseillère déléguée de Valence Romans Agglo ;
- **Daniel Bignon**, Président de la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation.

Les partenaires des Trophées :

- **Félix Chambost**, Président de l'association Entreprises Romans Bourg de Péage (ERB) ;
- **Jean-Yves Rigard-Cerizon**, Président du Collectif des Entreprises du bassin Valentinois ;
- **Marc Auloge**, délégué territorial BPI France ;
- **Simon Rouxel**, représentant de L'Echo Drôme Ardèche ;
- **Alain Guibbert**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme ;
- **Frédéric Regnier**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme ;
- **Dominique Babel**, représentant l'association Rhône-Vallée Angels ;
- **Michel Duchamp**, délégué territorial de Pôle Emploi Romans-Valence ;
- **Philippe Veyret**, Président d'Initiative ;
- **Hubert Estour**, Président de Réseau Entreprendre Drôme Ardèche ;
- **Jean-Claude Mersdorf**, représenté par **Stéphane Damour**, association Rhodanim ;
- **Sylvain Rollet**, Président du Club Rovaltain

Le lauréat du Trophée des lycéens 2016 :

- **Frédéric Fayard**, Concept K, lauréat des lycéens.

Les entreprises candidates

Les établissements scolaires participants

- **Lycée Montplaisir** : terminale commerce – **Carmen Jimenez** – et terminale STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) – **Françoise Gervaud** ;
- **Lycée du Dauphiné** : terminale bac pro gestion administration – **Peggy Malvoisin** ;
- **Ecole de Gestion et de Commerce** : classe de 1^{ère} année – **Philippe Pugliese** ;
- **Lycée du Valentin** : Classe de BTSa, option STA – **Madame Claude Rigot** (classe absente car en alternance)



Trophée des lycéens et des étudiants

remis par **Véronique PUGEAT**, conseillère communautaire pour Valence Romans Agglo et **Frédéric FAYARD**, Concept F, lauréat 2016

Les 3 entreprises nommées :

LE POINT D > *Xavier DAUBLAIN et Damien SANONER / 2 emplois / Valence*

Développement d'une application de réalité augmentée en 3D permettant à un utilisateur de visualiser son futur meuble dans son intérieur et de personnaliser ses coloris et matières

Le point D propose du mobilier contemporain personnalisable sur Internet. Afin de rassurer le client et casser les freins à l'achat en ligne, nous avons développé une application de réalité augmentée qui permet, grâce à la caméra de sa tablette ou de son smartphone de visualiser son meuble directement dans son environnement. L'internaute peut ainsi essayer son meuble, comme il essaierait une paire de chaussure et envisager plus sereinement son acte d'achat.

SOCIAL DREAM > *Thierry GRICOURT et Olivier GLON / 2 emplois / Bourg-de-Péage*

SocialDream : Marchand de rêves

SocialDream est un projet à dominante sociale qui vise à mettre la réalité virtuelle au service des personnes âgées à mobilité réduite. En effet, ce dispositif leur permettra de s'évader, de continuer à voyager et de ressentir une sensation de bien-être. Au-delà du simple voyage, SocialDream détient des vertus thérapeutiques, en effet, la psychologie a prouvé que la réalité virtuelle a des effets positifs sur la manière de palier la démence dans la maladie d'Alzheimer et Parkinson. Nous établirons alors une formation médicale qui permettra au personnel de santé de mettre en place cette nouvelle activité tout en établissant un suivi personnalisé et psychologique. Enfin, SocialDream s'engagera dans un deuxième temps dans le domaine médical pour répondre à la sclérose en plaque, au cancer et aux AVC.

SECOBOIS > *Rémy CHAZALLET / 5 emplois / Portes-lès-Valence*

Innwood

Innwood revisite le concept du Lodge et celui des structures d'habitats légers de loisir type mobil homes et bungalows. La volonté principale de ce module entièrement en bois est de vivre au plein cœur de son environnement, avec un champ de vision largement ouvert. Le concept réunit les notions de logement insolite, logement passif et d'adaptabilité dans son autonomie énergétique et s'inscrit dans notre volonté de proposer un produit fini fabriqué en France avec des acteurs locaux.

Le lauréat 2017 :

SECOBOIS pour **Innwood**

Un projet mené en partenariat avec la MEEF, la Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation

Le Trophée des lycéens et des étudiants est organisé, cette année encore, avec la collaboration de la **Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation**.

Le défi 2017 a été de **mobiliser des établissements valentinois et des niveaux post bac** qui ne connaissaient pas le concours.

La MEEF apporte une réelle **plus-value dans la relation aux établissements scolaires** et favorise cette mise en relation notamment grâce à l'organisation de visites d'entreprises ou d'interventions (Semaine de l'industrie, Semaine de la science ou d'autres événements en lien avec l'éducation).

La qualité des actions de la MEEF, visant à rapprocher les mondes de l'éducation et de l'entreprise, **a été reconnue par le Rectorat de Grenoble**, par la signature d'une lettre d'intention de la part de la mission école/entreprise. La MEEF participe au CLEE (Comité Local d'Education à l'Economie) Drôme des Collines.

La MEEF a également **pris en charge le déplacement des lycéens** présents aujourd'hui à la cérémonie de remise du trophée.

Les Trophées de l'entreprise – 7^e édition

Le concours

L'édition 2017 a été organisée dans les mêmes conditions que les années précédentes. Ouvert dès le 1^{er} avril, les entreprises ont eu deux mois pour candidater auprès de Valence Romans Agglo dans l'une des quatre catégories proposées.

Ce concours gratuit est ouvert à toutes les entreprises implantées sur le périmètre de l'Agglo, sans distinction de taille ou d'activité.

Le règlement et les conditions d'inscription sont détaillés sur le site internet dédié aux Trophées : www.tropheesentreprise.fr

42 entreprises ont participé à cette édition.

Les nouveautés : deux trophées changent de nom

Le Trophée *Emploi et ressources humaines* devient le Trophée *Innovation managériale et emploi*

Il est apparu que les entreprises de taille modeste ne se reconnaissent pas dans ce trophée, notamment du fait de son intitulé. Pour la rendre plus accessible, **la catégorie a donc été rebaptisée Trophée de l'innovation managériale et de l'emploi.**

C'est l'occasion de rappeler que les **Trophées de l'entreprise s'adressent à tout type d'entreprises, sans exception, quelque que soit la taille de l'entreprise et le nombre de salariés.** N'importe quelle entreprise peut donc présenter sa candidature dans le cadre du concours.

Le Trophée des lycéens s'ouvre aux étudiants

Pour conforter les liens entre l'entreprise et le monde de l'enseignement, les étudiants sont associés cette année au Trophée des lycéens permettant d'articuler entre elles les différentes étapes de formation des jeunes. **Le Trophée des lycéens devient le Trophée des lycéens et des étudiants.** Il est remis à l'entreprise ce 15 décembre lors d'une cérémonie réunissant les jeunes jurés et les entreprises.

Cette année, 4 établissements se sont mobilisés, soit 5 classes et 87 élèves :

- Le Lycée du Dauphiné avec une classe de termina Pro commerce
- Le Lycée Montplaisir avec 2 classes de terminales
- Le Lycée du Valentin avec une classe de BTS agro
- L'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) avec la classe de première année

Les enseignants ont organisé les débats en interne pour élire un lauréat dans chaque classe. En compilant tous les résultats **il apparaît que 3 entreprises arrivent en tête du classement :**

- Le Point D
- Social Dream
- Secobois

Sur le même principe que le Trophée Coup de Cœur, **les élèves élisent le jour de la cérémonie le finaliste par un vote interactif** organisé avec la MEEF.

6 projets innovants récompensés chaque année

Avec cette 7^e édition des Trophées de l'entreprise, **Valence Romans Agglo** confirme sa **volonté d'encourager l'esprit d'entreprise et l'initiative locale.**

Les Trophées de l'entreprise prennent la forme d'un concours. Les entreprises porteuses d'un projet innovant peuvent déposer leur candidature et concourir dans l'une des **quatre catégories proposées** (voir ci-dessous). Elles **concernent tout type d'innovation et permettent aux entreprises de soumettre des projets divers.** L'innovation peut s'exprimer par le biais d'une technologie mais aussi dans la gestion des hommes ou l'intégration du développement durable au sein du process de l'entreprise.

La taille de l'entreprise et le secteur d'activité importent peu. **L'important est que les candidats aient expérimenté des démarches remarquables qui pourraient être reproduites dans d'autres organisations.**



Trophée de l'innovation technologique

[Catégorie 1]

Conception et réalisation d'un produit, d'un process ou d'un service de type industriel ou technologique, apportant une amélioration significative en matière de qualité, d'efficacité et d'usage



Trophée de l'innovation managériale et de l'emploi

[Catégorie 2]

Action ou méthode mise en œuvre dans l'entreprise renforçant la qualité du management, la gestion des ressources humaines, le développement ou la sauvegarde de l'emploi.



Trophée du développement durable et/ou du Made in France

[Catégorie 3]

Conception et réalisation d'un produit, d'un process ou d'un service, mise en œuvre d'une démarche permettant de réduire de façon significative l'impact sur l'environnement et/ou favorisant un déploiement de produits finis fabriqués en France ou localement.



Trophée de l'image et du numérique

[Catégorie 4]

Valorisation d'une entreprise ayant conduit une démarche d'innovation dans le domaine du numérique, un projet remarquable ou innovant en matière de communication ou d'image.



Trophée Coup de cœur du public

[Parmi l'une des 4 catégories ci-dessus]

1^{ère} étape : le vote en ligne du 21 juin au 30 septembre sur www.tropheesentreprise.fr. Les internautes peuvent soutenir leur projet favori grâce au vote en ligne. Les deux candidats totalisant le plus grand nombre de votes sont nommés aux côtés de deux autres candidats sélectionnés par le jury. Cette année, l'un des candidats plébiscités par le public étant lauréat dans une autre catégorie, les nominés sont au nombre de trois.

2^e étape : les participants à la cérémonie de remise des prix votent par sms, parmi les trois nommés, pour le lauréat 2017.

Face au succès de cette opération en 2016, l'Agglo a souhaité renouveler le vote en ligne afin de faire connaître plus largement les projets portés par les entreprises et de mobiliser la population autour du bassin économique de l'Agglo.

En 2016, près de 5 000 votes en ligne ont été enregistrés sur le site Internet www.tropheesentreprise.fr. Les entreprises ont également joué le jeu pour mobiliser leurs réseaux. En 2017, le nombre de vote en ligne est monté à près de 5 800 votes.



Trophée des lycéens et des étudiants

[Parmi l'une des 4 catégories ci-dessus]

Les lycéens et les étudiants de l'Agglo choisissent parmi les projets nommés dans chaque catégorie leur propre lauréat. Résultat connu ce 15 décembre 2017.

Valence Romans Agglo accompagne les lauréats dans la promotion de leur projet

Afin de valoriser les projets récompensés, **Valence Romans Agglo met à la disposition des lauréats, et finance pour eux, des outils de promotion :**

- réalisation d'un **film promotionnel**, libre de droit, sur leur projet innovant ;
- **communication sur des supports de presse** nationaux et/ou sur internet ;
- **création d'un trophée** pour l'édition 2017 (réalisé en collaboration avec Pôle Emploi) ;
- **mise à disposition par les partenaires d'avantages** (adhésion gratuite aux réseaux d'entreprises, conseil d'experts, accompagnements thématiques, articles de presse, etc.) ;
- **communication sur les supports de communication de l'Agglo et des partenaires :** sites internet (www.tropheesentreprise.fr et www.economie.valenceromansagglo.fr), l'Agglo le mag, etc.

Un jury polyvalent et renouvelé à chaque édition

Présidé par Jacques Bonnemayre et composé de douze partenaires, le jury examine l'ensemble des dossiers avec bienveillance. Chaque année, il constate la **qualité des candidatures** proposées, preuve que les entreprises locales s'inscrivent dans une dynamique d'innovation.

Chaque année, **les lauréats de l'année précédente rejoignent le jury** pour apporter leur vision de l'innovation. Le jury 2017 comptera donc parmi ses membres les lauréats 2016 :

- **Carbon Bee**, lauréat Innovation technologique ;
- **Agri Emploi 26**, lauréat Emploi et ressources humaines ;
- **Prodeval**, lauréat Développement durable et/ou Made in France ;
- **Phoenix Drones**, lauréat Image et numérique ;
- **1083**, Coup de cœur 2016 ;
- **Concept K**, lauréat des lycéens.

Douze partenaires mobilisés autour des Trophées

Toute l'année, **Valence Romans Agglo assure une veille économique sur son territoire afin de repérer les candidats potentiels**. Un moyen efficace de détecter les projets innovants qui pourraient s'inscrire dans la philosophie des Trophées de l'entreprise.

Pour cela, **l'Agglo s'appuie sur un réseau de douze partenaires**. Ces derniers renouvellent chaque année leur adhésion et leur participation active dans l'organisation du concours. Ils contribuent également aux avantages dont bénéficient les entreprises lauréates.

A noter aussi : la mobilisation des réseaux de souscripteurs. Parmi eux, les organisations professionnelles comme le MEDEF et la CPME ou encore des structures comme le Moulin Digital.



Contacts

Valence Romans Agglo

Direction Développement Economique et Attractivité

Nadège Gautier / Sophie Gil Mora

26 rue Barthélémy de Laffemas - 26 000 Valence

Tél. : 04 75 79 20 16

Mail : contact@tropheesentreprise.fr

Sites internet : www.tropheesentreprise.fr et www.valenceromansagglo.fr

Service Communication

Relations presse

Herveline Rehault

16 rue Jonchère - 26 000 Valence

Tél. : 04 75 63 76 45

Mail : herveline.rehault@valenceromansagglo.fr